



La CSFN est reconnue pour l'excellence de ses services éducatifs et vise le développement du plein potentiel et la construction de l'identité franco-nunavoise de chaque élève.

La CSFN offre un enseignement de qualité aux élèves franco-nunavois qui optimise leur épanouissement et fait d'eux des citoyens engagés.

**Assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2015
19h00 à 21h00
École des Trois-Soleils**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum;
2. Mot de bienvenue;
3. Présentation et assermentation d'un nouveau membre commissaire;
4. Choix d'une présidence d'assemblée;
5. Choix d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
7. Réponses aux questions soumises pour une AGE en vertu du paragraphe 4.2.2 du Règlement administratif de la CSFN;
8. Recours judiciaire en vertu de l'article 23 de la Charte;
9. Mot de la fin;
10. Levée de l'assemblée.